

Formation d'Instructeurs qualifiés - cursus complet



PRÉSENTIEL

Secteur(s) : Aéroport, Compagnie aérienne, Entreprise mettant en œuvre des mesures de sûreté, Société unipersonnelle

Thème(s) : Sûreté

Public : Tout public

Responsable pédagogique : Sylvain BOUVET

Contact Inscription : Valérie ROQUES - 05 62 17 44 88 - surete@enac.fr

Nombre de places : 12

Durée : 13.5 jours (94.5 heures/7h par jour)

2026 : 5528 €

Dates / Horaires //

Session 0126

Du 13/01/2026 (début 13h30) au 30/01/2026

DUREE : 94.5H

FORMAT : Présentiel (ENAC Toulouse)

Session 0226

Du 17/03/2026 (début 13h30) au 03/04/2026

DURÉE : 94.5H

FORMAT : Présentiel (ENAC Toulouse)

Objectifs //

Acquérir les connaissances techniques et pédagogiques nécessaires pour dispenser toutes les formations non certifiantes visées dans les points suivants : 11.2.2, 11.2.7, 11.2.6.2, 11.2.3.6 à 11.2.3.11 et 11.2.4 (superviseurs d'agents non certifiés) du règlement européen UE2015/1998.

Participants //

Toute personne souhaitant assumer une fonction d'instructeur qualifié dans le domaine de la sûreté aérienne.

Prérequis //

Avoir subi avec succès une vérification renforcée des antécédents avant l'entrée en formation.

Contenu //

- Connaissances techniques visées dans les points 11.2.2, 11.2.7, 11.2.6.2, 11.2.3.6 à 11.2.3.11 et 11.2.4 du règlement européen UE2015/1998.
- Aptitudes en pédagogie : compétences théoriques et pratiques transverses en pédagogie, structuration de contenu selon les standards définis par la DGAC (utilisation des Modules de Compétence et leurs Règles d'Utilisation), travail sur les habiletés pédagogiques individuelles